

Plus de croix sur le cimetière de Brou !

écrit par Christine Tasin | 20 septembre 2012



Décidément, le deux poids deux mesures en terme de laïcité n'est pas un vain mot.

A l'heure où de nombreuses mosquées, sur le sol français, sont accompagnées d'un minaret, préparant le moment où la pression musulmane imposera à chacun d'entendre 5 fois par jour l'appel du muezzin, et dès 5 heures du matin – au Maroc, ils en sont à l'appel à la sirène, charmant réveil, n'est-ce pas ? – dans l'indifférence la plus crasse, voilà qu'un conseil municipal [scie la croix](#) sur le cimetière de sa ville, au motif que ce serait contraire à la laïcité...

C'est qu'à Brou, en Eure et Loire (Centre) on ne badine pas avec la neutralité religieuse quand on est conseillère d'opposition d'un maire appartenant au Parti Radical Valoisien. Madame Marie Scheffer-Arth est sans doute à Parti de Gauche, chez les Verts ou au PS et a sans doute envie de régler de vieux comptes avec une religion catholique haïe, à moins que ce ne soit le désir de se faire bien voir de ses concitoyens musulmans ?

Et le maire a dit oui... s'appuyant sur une réponse de l'association des maires.

Or, ce sont là deux grandes erreurs.

D'abord, la France a une histoire chrétienne et la faire disparaître symboliquement est une atteinte à la nation.

Ensuite, surtout, la croix est devenue peu à peu le symbole de la mort, tout simplement, et la croix sur le cimetière indique tout simplement pour tout le monde que là reposent les morts.

Il en est de la croix comme il en est du sapin de Noël et de la crèche, pour ne pas parler des [oeufs de Pâques](#) que des municipalités et des parents tentent par tous les moyens de faire disparaître de notre pays, pour ne pas contrarier les musulmans qui ne rêvent que mosquées, halal et Mahomet au pays de Voltaire.

Nous déposséder de nos traditions, de nos valeurs, ne leur suffit pas, ils veulent, en plus, nous déposséder de nos points de repère, de nos symboles, de notre richesse intérieure, pour mieux nous faire disparaître.

Vous pouvez écrire à la mairie de Brou : contact@brou28.com
ou téléphoner +33 2 37 47 07 85

Christine Tasin